



CONVOCAION DU CONSEIL MUNICIPAL

conforme aux dispositions des articles L 2121-7, L 2121-9, L 2121-10 et L 2121-11
du code général des collectivités territoriales

Séance du 23/11/2020

Heure : 19:00

Lieu : Mairie, salle du Conseil Municipal

ORDRE DU JOUR

1. Approbation du procès-verbal du Conseil Municipal du 29/09/2020
2. Approbation du Règlement intérieur du Conseil Municipal
3. Désignation d'un référent SICTOM
4. Prise en charge des dépenses d'investissement avant le vote du BP 2021
5. Programmation de travaux Eclairage Public de l'année 2020
6. Attribution d'une subvention exceptionnelle à l'AMF34 en faveur du département du Gard et des Alpes-Maritimes suite aux inondations
7. Attribution d'une subvention au Téléthon 2020
8. Annulation du loyer du mois de novembre 2020 des deux locaux commerciaux
9. Approbation rapport d'activités 2019 et CA 2019 de la CCAM
10. Site d'intérêt communautaire : La Porte des Pradelles
11. Mandat au CDG34 pour organiser une procédure de mise en concurrence en vue de la conclusion d'une convention de participation relative au risque santé
12. Liste des décisions prises par Monsieur le Maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT et conformément à la délibération n°2020-24 du 10/06/2020
13. Questions et informations diverses

Puissalicon le 19/11/2020

Michel FARENC
Maire

